

Les vœux du Maire pour 2013

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs.

En tout premier lieu, nos pensées vont à toutes celles et tous ceux qui nous ont quitté en 2012 ou qui viennent de nous quitter en ce tout début d'année. Elles vont aussi pour toutes celles et tous ceux dont la santé est fragilisée ou à la recherche d'emplois.

En relisant les vœux que je vous présentais en 2012, je me demandais si je ne devais pas les recopier purement et simplement en les actualisant de nos réalisations de l'année 2012 qui vient de s'achever tellement ce qui faisait l'actualité de 2011 s'est retrouvé en 2012.

Mais après réflexion, je me suis dit que la mémoire de la grande majorité d'entre vous qui répondait chaque année présent à cette amicale réunion ainsi que les enregistreurs de certains, auraient eu vite fait de s'en rendre compte, et que vous vous seriez dit « il ne s'est pas foulé cette année le maire ».

Mais il est vrai que tant les tensions à l'international, que les difficultés dans notre pays n'ont cessé d'exister et même de s'amplifier et ce, malgré le changement de majorité de ceux qui ont la charge de gérer les affaires de notre pays.

Malgré ce climat difficile, nous avons poursuivi nos efforts pour le développement de notre village, afin que chacun puisse bien y vivre.

L'année 2012 a débuté avec la mise en place de la restauration scolaire des enfants de maternelle et du CP dans la salle d'activités de Bois le Roy. La mise à disposition de 18 ordinateurs portables, la reprise du câblage informatique pour rendre l'école autonome. Pour la seconde année, nos enfants ont pu découvrir la vie en collectivité avec la classe de découverte « Poneys » pour les CP/CE1

Au cours de cette année 2012, nous avons poursuivi la rénovation de nos bâtiments communaux avec en premier lieu le groupe

scolaire qui a vu trois classes, les sanitaires, le hall d'entrée de la maternelle et des classes du préau, recevoir un lifting redonnant une nouvelle jeunesse à ces locaux, ce qui est le moins lorsque l'on reçoit nos jeunes enfants.

Je voudrais remercier chaleureusement les agents communaux qui ont œuvré avec vigueur pour relever ce challenge, avec l'aide, le mot n'est pas trop fort, de Marianne, Ghislaine et Annie qui ont participé activement à ces travaux.

Le bâtiment annexe de la bibliothèque a vu sa toiture et ses lucarnes rénovées, une partie par une entreprise et l'autre par nos agents renforcés par des contrats d'été. Le résultat est spectaculaire là aussi.

Enfin, nous avons terminé le bâtiment d'activités, notre cabinet de kiné est enfin opérationnel. Monsieur Rui Vieira a pris possession de ses nouveaux locaux.

Madame Hagan a repris l'activité de soins infirmiers précédemment exercée par Madame Berthaud que je tiens à remercier d'avoir été à l'initiative de ce grand projet avec Melle Leley pour le salon de coiffure.

Un grand merci à ces « Entrepreneurs » qui ont accepté de s'installer dans ces locaux de qualité.

Il reste maintenant à chacune et chacun d'entre nous de faire vivre ces commerces qui avec l'épicerie, le café tabac, la boulangerie et la poste permettent à Bois le Roy de disposer des moyens de s'affranchir en partie de la voiture et participent au maintien au domicile d'un plus grand nombre en leur garantissant l'autonomie. N'oublions pas non plus le tissu d'artisans dont nous avons la chance de posséder.

Notre vie communale c'est aussi :

- Notre bibliothèque toujours aussi active et qui a reçu un groupe de stagiaires "Bibliothécaires" montrant ainsi la reconnaissance de la qualité du travail accompli par l'équipe de bénévoles animée par Madame Savidan.

- Le soutien scolaire proposé par Monsieur Erramach qui permet à tous de pouvoir disposer d'une aide précieuse en Math et en Anglais dans la salle attenante à la bibliothèque

- Les activités et animations que réalisent les différentes associations. Certains de mes collègues maire me disent souvent « Il se passe toujours quelque chose à Bois le Roy » et c'est tant mieux. Que tous les bénévoles en soient chaleureusement remerciés

- Le périscolaire, organisé par la CCPN, service que l'on ne présente plus, qui est désormais dirigé par Brigitte Couret. Elisabeth Reis Oliveira ayant pris la responsabilité du centre de Croth. Je la remercie chaleureusement de son investissement dans notre périscolaire et lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau centre. Pour Brigitte, c'est un challenge car c'est sa première direction de centre. Qu'elle sache que nous la soutenons et qu'elle peut compter sur la municipalité dans la mise en œuvre de ses projets, que je sais nombreux pour le bien de nos enfants. Merci aussi à toute l'équipe d'animation qui travaille avec elle.

- L'obtention de la deuxième fleur est le résultat de la persévérance de nos agents et des élus.

L'année 2012 a été aussi celle du recensement et après réception d'informations divergentes, nous sommes officiellement 1037 habitants au 1^{er} janvier 2013. Un grand merci à Marie-Thérèse Marteau et Nadine Savoïa pour avoir mené à bien ce recensement sous la houlette de Marianne Agueeff

Mais notre vie communale s'est encore malheureusement faite aussi avec des vandales qui, régulièrement détériorent ce que nous avons tant de mal à réaliser. Cela représente de l'argent et du temps et cela est autant de moyens que nous ne pouvons mettre dans nos autres projets. Les vols sur notre territoire ont été aussi en forte augmentation.

Pour 2013, malgré les restrictions financières que nos communes commencent à subir et qui vont s'accroître, cette dernière année pleine de notre mandat, sera encore

une année d'actions. Nos projets se déploieront en s'assurant que nos capacités financières le permettent :

- Les travaux de l'église ont débuté et les premiers soucis aussi, comme pour chaque chantier de rénovation, des surprises apparaissent. Espérons que cela ne fera pas augmenter de façon trop sensible la facture de cette première tranche de travaux. Un grand merci aux 49 donateurs qui nous ont déjà permis de recueillir 8300 €. Cette souscription est toujours ouverte et plus vous y répondrez nombreux et plus nous aurons un financement conséquent de la Fondation du Patrimoine.

- Avec le soutien du SIEGE, l'enfouissement des réseaux du chemin du poirier noir vont débuter en Février/Mars. Le remplacement du transformateur de la côte du torchon sera réalisé pour supprimer les chutes de tensions électriques de tous les abonnés de ce secteur. Nous aurons peut être une bonne surprise d'ici quelques jours. En effet, le SIEGE essaie d'intégrer le chemin de la lizonnière dans le programme de travaux 2013/2014, ce qui ferait que l'ensemble des réseaux serait enfouie sur le territoire de la commune à l'exception de la côte du torchon qui ne pourra se faire qu'en plusieurs tranches et en partenariat avec nos voisins du l'Habit.

- L'aménagement de la mare de Boiteau dont nous parlons depuis déjà quelque temps va enfin se réaliser grâce à un partenariat avec le pays d'Avre d'Eure et d'Iton et les communes de Champigny la Futelaye et Coudres, nous permettant de bénéficier de subvention européenne

- La réalisation du revêtement de la côte à Bertheau/Chemin de la mare rouge afin de disposer d'une bande de roulement digne de ce nom pour les riverains de cette voie.

- La réfection de la salle de motricité et de la seconde classe de maternelle, qui termineront les travaux de notre groupe scolaire.

- Pour la troisième année consécutive, nos enfants iront en classe « Poneys » avec le concours du Conseil Général qui a confirmé sa participation financière

- Après un échange avec les représentants des parents d'élèves, nous allons revoir l'aménagement de la cour de maternelle

- Les derniers raccordements d'eau par des canalisations au plomb seront remplacés

- Nous poursuivrons notre partenariat avec l'OSSUAP pour que soient réalisées différentes actions de formations à la sécurité.

S'il n'y a pas d'annonces spectaculaires, c'est parce que nous mettons tous nos efforts sur notre projet de salle d'activités, périscolaire et restaurant scolaire dont nous avons redéposé un nouveau dossier de demandes de subventions croisées Etat/Département.

Ce projet, nous l'avons défendu devant Monsieur le Sous-Préfet d'Evreux avec Monsieur Delaunay, Maire du L'Habit, car il s'agit pour nous d'un investissement qui va bien au-delà du besoin de notre village et concerne bien un projet intercommunautaire. Nos deux communes accueillent plus de 210 enfants de la maternelle au primaire et plus de 140 d'entre eux déjeunent dans les deux salles des fêtes transformées en cantine tous les jours de la semaine et qui malheureusement ne leur permettent pas de bénéficier du cadre nécessaire à cette coupure du midi. Et plus de 80 enfants matin et soir sont présents au périscolaire dans les locaux du groupe scolaire rendant de plus en plus difficile le travail exceptionnel que fait l'équipe d'encadrement.

Je suis conscient que nous ne sommes pas les seuls à avoir des besoins mais lorsque l'on parle de projet structurant et intercommunal, celui-ci répond bien à ces critères. Au moment où les rythmes scolaires vont changer et que nous allons avoir à mettre en place avec la CCPN des activités nouvelles pour répondre aux objectifs annoncés par le ministre de l'éducation nationale, ne pas accepter ce projet, ce serait refuser de permettre aux enfants de nos petites communes l'épanouissement auxquels ils peuvent prétendre et rendre encore plus difficile le travail de toutes celles et tous ceux qui les ont en charge. Tous nos efforts financiers doivent désormais se concentrer sur ce projet

Un autre dossier va aussi faire l'objet d'échanges au cours de cette année. Mais nous, nous l'aborderons sans polémique, comme certains essayent de le faire depuis quelques

temps, car pour eux tout est bon pour créer du clivage et ils trouveront toujours un os à ronger. Plutôt que la "Chienlit" de leur dernier tract, je préfère une autre citation du Général de Gaule « Il n'y a qu'un combat qui vaille c'est celui de l'homme ».

Le dossier en question, c'est l'assainissement. Qu'en est-il exactement ?

En 2001, se sont finalisées les études et l'enquête publique qui ont permis d'arrêter un schéma collectif d'assainissement pour notre village et celui de la commune du L'Habit.

La compétence assainissement a été prise à cette époque par la Communauté de Communes et à partir de ce moment là, ce dossier est devenu de la responsabilité de la CCPN. Depuis cette prise de compétence, les moyens humains et financiers de la CCPN ont été consacrés à la construction de la station de la Couture, l'extension du réseau de Garennes, la construction de la nouvelle station de St André de l'Eure, la rénovation de la mini station de Croth et maintenant le raccordement des communes de Coudres et des Authieux, rien que ce dernier chantier va s'élever entre 4 et 5 millions d'euros. Aucune des communes ayant opté pour l'assainissement collectif n'a vu des travaux se réaliser.

Concernant les contrôles « Assainissement », les communes dont l'assainissement devait être collectif n'étaient pas dans l'obligation de faire réaliser ces contrôles. L'évolution de la réglementation a instauré ce contrôle obligatoire en 2006. En cas de non-conformité importante, les propriétaires ont l'obligation sous deux ou trois ans de refaire leurs installations. Mais dans ce cas, pas question de bénéficier de subvention allant jusqu'à 50% comme peuvent en bénéficier les propriétaires des communes inscrites en assainissement individuel.

Pendant plusieurs années, j'ai demandé le lancement des études pour la réalisation de cet assainissement collectif, nous avons toujours eu une fin de non recevoir, compte tenu des chantiers déjà engagés. Le seul projet évoqué par la CCPN était de faire une station pour les communes de Bois le Roy/L'habit/Croth/Marcilly-sur-Eure/Sorel Mousiel. Projet que j'ai toujours refusé car irréaliste sauf à avoir des coûts de fonctionnement délirants.

Des informations que nous avons de l'Agence de l'Eau, il ne faut pas s'attendre malheureusement à obtenir des subventions pour réaliser l'assainissement collectif sur l'Habit/Bois le Roy. Les fonds de l'Agence de l'Eau devraient aller en priorité à la rénovation des stations existantes ou aux environnements à fort potentiel.

De ce fait, si nous avons confirmation que nous n'aurons pas d'assainissement collectif, j'ai demandé à ce que soit revue la carte de zonage « en non collectif » afin que nous puissions alors bénéficier des subventions de rénovation.

Contrairement aux écrits de ceux qui sautent sur tout ce qui peut, non pas pour faire le « Buzz », mais faire polémique, le maire seul ne peut décider cette modification ni même le conseil municipal car je le redis, la compétence de l'assainissement est uniquement du ressort seul de la CCPN.

Mais même avant de décider ce changement, la CCPN aura obligation de faire une nouvelle étude et une nouvelle enquête publique. Cela n'est donc pas pour tout de suite. Mais ne pensez pas que l'assainissement collectif ne serait pas sans conséquence sur notre portefeuille. Car outre les coûts de raccordement au réseau 1500€, nous aurons à supporter les coûts de raccordement de notre habitation à la boîte de raccordement en limite de propriété, cela pourra aussi représenter plusieurs milliers d'euros. Sans oublier la taxe d'épuration dont nous pouvons craindre qu'elle atteigne 5€ par mètre cube dans les 5 ans à venir, ajouter aussi la taxe de contrôle des installations tout comme pour le schéma individuel.

Voilà ce que je voulais vous donner comme information sur ce dossier.

Autre information, cette année verra l'arrivée d'un « secrétaire de mairie », le recrutement est en cours. Un grand merci à nos deux secrétaires qui œuvrent chaque jour à la mairie.

Avant de terminer je voudrais dire :
Merci aux élus de l'équipe municipale du travail réalisé, du soutien sans faille et de la cohésion dont ils ont su faire preuve depuis 5 ans.

Merci à leurs familles d'avoir su les soutenir et

les aider depuis le début de leur mandat.

Merci à la majorité des agents territoriaux qui travaillent pour qu'il fasse bon vivre dans notre village.

Et un grand merci à vous tous qui nous témoignez votre soutien et nous encouragez à poursuivre notre action.

Ce sont les derniers vœux que je vous présente en y détaillant nos réalisations et nos projets. Vous n'êtes pas sans savoir que 2014 verra le renouvellement de tous les conseils municipaux. Pour éviter à notre village les événements post-élections de 2008, je ne souhaite pas personnellement réaliser de cérémonie de vœux début 2014. De même nous limiterons le contenu d'Echos des Forêts uniquement aux informations générales et à l'annonce des activités associatives, il en sera de même sur notre site internet.

De cette façon, les élus sortants qui souhaiteraient se représenter à vos suffrages ne devraient pas revivre la situation de 2008.

Eh oui même si, pour certains, le résultat des élections est déjà acquis, il leur faudra quand même attendre que chacune et chacun d'entre vous ait mis son bulletin dans l'urne avant de pouvoir s'installer autour de la table de notre maison commune.

Je finirai en vous assurant que votre équipe est toujours aussi motivée et continuera son travail jusqu'au dernier jour pour que Bois le Roy poursuive son développement.

Je vous souhaite à toutes et à tous, en mon nom et en celui de tout le conseil municipal, une Bonne et Heureuse Année 2013.

Jean Pierre Morel